



Comité Régional Ile-de-France
Sport en Milieu Rural



Comité Régional Ile-de-France
Sport en Milieu Rural

Formation Marche nordique Animateur Technicien Brevet Fédéral Niveau 2

Samedi 30 et dimanche 31 Mars 2019
à St Prix (95)

Bulletin d'inscription

M. Mme/Mlle

NOM : Prénom :

Date de naissance : ____/____/____ Lieu:

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone portable : Mail :

Si Adhérent - N° Licence FNSMR :

Comité/ Structure/ Association :

Fonction dans la structure :

Titulaire d'une formation PSC1 (Premiers Secours) : oui non

Si oui : Date d'obtention du PSC1 ____/____/____ (Joindre Copie)

Disposez-vous d'un BF1 Marche Nordique Sport en Milieu Rural : oui non

Si oui depuis combien de temps ?

Depuis combien de temps encadrez-vous la marche nordique ?

Seriez-vous intéressé par des rencontres sportives en randonnée pédestre en IDF : oui non

Renseignements complémentaires (allergies, régime alimentaire...) :

.....
.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

.....
.....





Choix de la prestation

Je souhaite participer à la formation Animateur Technicien Marche nordique Brevet Fédéral Niveau 2, organisée par le Comité Régional du Sport en Milieu Rural IDF, qui aura lieu du 30 au 31 Mars 2019 :

CPCV Ile-de-France
7 Rue du Château de la Chasse
95390 Saint-Prix (Val d'Oise)

Prestation :

- Adhérents FNSMR : **175€**

Formation Pédagogique + Livre/DVD « Marche Nordique, Tout le Nordic Walking du débutant au confirmé » par Arja Jalkanen Meyer + Restauration Samedi Midi + Dimanche Midi

- Non Adhérents FNSMR : **200€**

Formation Pédagogique + Livre/DVD « Marche Nordique, Tout le Nordic Walking du débutant au confirmé » par Arja Jalkanen Meyer + Restauration Samedi Midi + Dimanche Midi

L'hébergement n'est pas compris dans le tarif de la formation et reste à charge du participant.

Conditions de réservation

Votre place sera réservée dès réception du bulletin d'inscription rempli et du règlement.

Règlement :

- Chèque à l'ordre du CRSMR IDF
- Virement possible - demander RIB du CRSMR IDF

Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment complétés.

Conditions de délivrance du diplôme

Le Brevet fédéral 2 - Marche Nordique FNSMR ne sera délivré que lorsque le participant aura :

- Suivi la totalité de la formation
- Validé le tronc commun (si BF1 obtenu dans les moins 3ans, non obligatoire)
- Validé le spécifique Marche Nordique niveau 2
- Attesté d'une mise en situation minimum
- Attesté d'un diplôme PSC1 (ou équivalence premiers secours)
- Attesté d'un diplôme BF1 Marche Nordique FNSMR (ou équivalence)

NB : Le module de Cartographie FNSMR n'est pas obligatoire mais fortement recommandée cette saison 2018/19 et pour le perfectionnement du BF2. Module obligatoire en 2019/2020 pour l'obtention du BF2 (Contenus du Module Cartographie en cours de finalisation). Une formation de ce module sera proposée saison 2019/2020.

Conditions d'annulation et remboursement

Le chèque sera encaissé à la fin de la formation.

Le Comité Régional se réserve le droit d'annuler la formation **si et seulement si** le seuil des participants n'est pas atteint (8 personnes minimum).

En cas d'annulation de la part du Comité, le chèque est retourné au stagiaire.

Des pénalités d'annulation seront applicables en cas d'annulation de la part des stagiaires :

- **Entre J-15 et Jour J** : 50% de la prestation retenue





Objectifs – Compétences

Devenir Animateur Technicien Marche Nordique FNSMR c'est :

Être capable de mettre en place bénévolement des séances régulières permettant une progression technique de l'individu ou d'un groupe dans la discipline concernée, dans le respect d'un esprit de sport-loisirs.

- être capable d'organiser un projet sportif (manifestation ponctuelle / sortie / entraînements sportifs réguliers / création d'asso, sections / etc) en respectant les cadres réglementaire et fédéral
- être capable d'organiser des activités sportives en maîtrisant les spécificités de la discipline (aspect théorique)
- être capable de faire progresser les pratiquants dans leur discipline (aspect pratique)

La formation se divise entre partie technique et théorique et avec journées de formations en présentiel et formation à distance.

La formation qui correspond à la partie technique et pédagogique du Brevet fédéral 2 - Marche Nordique FNSMR se déroule sur deux jours soit 16 heures de présentiel (contenu théorique et pratique).

Une étude à distance sera également demandée ainsi qu'une mise en situation minimum de 16h.

Total Brevet Fédéral niveau 2 : 40 heures.

Le Brevet Fédéral 2 ne donne pas accès à une rémunération professionnelle.

Droit à l'image

Dans le cadre de la formation, vous pourrez être filmés, photographiés (sous réserve de cette autorisation). Les photos et vidéos seront à destination des participants à la formation et pourront être diffusés sur les supports de communication de la structure organisatrice (réseaux sociaux, site internet, flyer...).

Je soussigné M, Mme

autorise le CRSMR IDF à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage.

n'autorise pas le CRSMR IDF à prendre et diffuser, à titre gracieux, des photos et vidéos me concernant lors de ce stage.

Documents à fournir

- Bulletin d'inscription complété
- Règlement à l'ordre du CRSMR Ile de France
- Licence sportive 2018-2019 / Certificat Médical datant de moins de 3 ans
- Une photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1 ou équivalence) de moins de 4 ans
- Diplôme BF1 Marche Nordique FNSMR ou équivalence

Contact

Guillaume GICQUEL 06 – 11 – 20 – 12 – 81

contact@sportruralidf.org

www.sportruralidf.org

Nous retourner votre dossier complet à :

Inscription par e-mail : contact@sportruralidf.org

Règlement sur place ou à envoyer au :

CRSMR IDF

1, Rue des Carrières

94250 Gentilly

Fait à,le ____/____/20....

Signature

